

Plateforme énergétique de l'ADQ Quelques mises en garde

Par Luc Boulanger
Directeur exécutif

Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE)

Les grandes entreprises qui consomment 42 % de toute l'électricité au Québec se réjouissent que l'ADQ ait rendu publique sa plateforme concernant l'énergie. Il s'agit d'un enjeu d'une telle importance et complexité que tout parti aspirant à gouverner le Québec doit faire connaître ses couleurs à ce sujet bien avant l'effervescence d'une campagne électorale pour permettre aux citoyens de juger leur approche.

Les économies d'énergie ne permettent pas d'exporter davantage

Les économies d'énergie, toutes souhaitables qu'elles soient et les grandes entreprises y participent activement, notamment par un programme permettant d'économiser l'équivalent de la consommation de 20 000 résidences, ne libèrent aucun volume d'électricité pouvant être vendu sur les marchés d'exportation. En effet, depuis la restructuration d'Hydro-Québec, la division qui produit l'électricité et celle qui la distribue fonctionnent de façon complètement séparée, en vase clos. Ainsi, l'électricité économisée par les consommateurs ne peut être retournée au producteur pour être écoulée sur les marchés. Il n'y a pas de vase communicant entre l'électricité qu'on économise et celle qu'on peut exporter.

Plus on exporte, moins c'est payant

L'ADQ est en faveur d'exporter massivement l'électricité. Sans s'y opposer, l'AQCIE tient à rappeler que contrairement au Québec, les marchés du nord-est américain sont dérèglementés et que les prix sont fixés par un processus d'enchères totalement fonction de l'offre et de la demande. Comme Hydro-Québec est un joueur majeur dans ce marché, si elle exportait massivement, cela augmenterait significativement les volumes disponibles et fera donc baisser les prix. De plus, les limites des interconnexions ne permettent pas d'exporter plus de 6 TWh pendant les périodes où les prix sont attractifs.

De toute façon, avant de prendre une telle décision d'exportation massive, des études de marché doivent être réalisées. Or, les modélisations de prix effectuées par des entreprises d'utilité publique américaines à ce jour révèlent que les prix diminueront de 2008 à 2013, atteignant un creux sous les 7¢/kWh et ça, c'est sans compter l'impact à la baisse d'une éventuelle augmentation de l'offre en provenance d'Hydro-Québec.

Augmenter les tarifs aux prix de marché

L'ADQ considère d'un bon œil cette piste, cependant pour la clientèle industrielle, elle risque d'être tout à fait contreproductive, voire fatale pour certaines usines dont la facture d'électricité représente 60 % des coûts d'opération. Soulignons qu'à l'heure actuelle, les tarifs sur le marché québécois reflètent les coûts, incluant les coûts plus élevés pour les volumes post-patrimoniaux, qui sont intégrés par la Régie dans les tarifs. En outre, les grands industriels interfinancent déjà les tarifs résidentiels à hauteur de 116 %, donc ils paient plus cher que ce qu'il en coûte pour les desservir. Cela explique que le Québec se trouve au 4^e rang des provinces canadiennes pour le coût de l'électricité aux industries et loin derrière de nombreux états américains, et plusieurs autres pays.

Exportation massive vs développement régional

La balance des avantages penche indéniablement en faveur de la transformation sur place d'électricité par les entreprises situées en régions. Selon une étude économique récente, la valeur des investissements faits par ces entreprises dans les communautés où elles se trouvent et plus globalement dans l'économie du Québec se chiffre à 14 ¢/kWh. Ce montant comprend la masse salariale directe, les achats d'électricité et l'approvisionnement en matières premières, biens et services techniques et professionnels, mais exclut la fiscalité et les dépenses en immobilisations pour le maintien des installations.

Ainsi, entre exporter pour obtenir selon le scénario le plus optimiste entre 8 et 9 ¢/kWh, et encore seulement durant des périodes qui n'excèdent pas quelques centaines d'heures par année, et faire bénéficier l'économie du Québec de retombées de 14 ¢/kWh, maintenir 46 000 emplois de qualité et un apport dans les communautés qui fait souvent la différence entre exister et fermer, il nous semble que le calcul se fait vite.

Le nécessaire équilibre

À l'instar des portefeuilles d'investissements, l'AQCIE prône, en matière de gestion de l'électricité au Québec, un équilibre entre la transformation sur place faite par les grands industriels et l'exportation des surplus, sans oublier la gestion stratégique des échanges. Cependant, pour que les grands industriels continuent à opérer leurs usines ici et y développent de nouveaux projets, ils requièrent une politique tarifaire stable, juste et prévisible, sans quoi les nouveaux investissements se feront ailleurs, par exemple au Manitoba, qui offre des tarifs prévisibles sur dix ans. À l'exception de deux projets dans le secteur de l'aluminium, les investissements des grandes entreprises consommatrices stagnent, voire sont insuffisants à moderniser les installations. Cela est un signal d'alarme dont tous les partis politiques du Québec doivent tenir compte dans leur stratégie énergétique.